

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. GOESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## ÉLECTION LÉGISLATIVE

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 11 MAI

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

**L.-J. MALVY**

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

## AUX RÉPUBLICAINS

La Ligue d'action républicaine adresse l'appel suivant :

« Citoyens,

« Le scrutin du 27 avril est le triomphe de la République. La France a élu 250 républicains radicaux, radicaux socialistes et socialistes, contre 164 réactionnaires, bonapartistes, orléanistes, nationalistes et congréganistes.

« Le ballottage est en faveur des républicains dans 131 circonscriptions sur 176. Par l'union et la discipline, nous assurerons la victoire ; nous la rendrons complète, décisive. Notre effort doit être d'autant plus vigoureux qu'il faut prévoir une résistance acharnée de nos adversaires. Jamais assaut aussi furieux n'avait été livré à nos institutions. Les calomnies les plus infâmes ont été déversées sur les meilleurs citoyens. Une pression odieuse a été exercée sur les travailleurs des villes et des champs. Les chaires des églises ont retenti de déclamations furibondes contre les lois et les candidats de la République. Les sacristies ont même lancé les femmes dans la mêlée, leur ont fait quêter à domicile les gros sous de la petite épargne, l'or du riche et les bulletins de vote de tous. Une armée d'agents a été mobilisée pour embrigader le suffrage universel, l'acheter ou l'intimider. Des millions ont été dépensés à cette œuvre de diffamation, de corruption et de violence.

« Mais la nation était sur ses gardes et sa clairvoyance a égalé sa résolution. D'un geste souverain, elle a écarté les prétendants au trône et les exploités du patriotisme. Demain, elle achèvera la déroute de la bande cléricalo-orléano-césarienne.

« Nous nous adressons surtout aux républicains de toutes nuances qui ont affirmé le 27 avril leur idéal sur un candidat de leur choix. Aujourd'hui, le candidat leur est tout indiqué, imposé : c'est celui qui a été le plus favorisé au premier tour et qu'ils ont désigné eux-mêmes pour le second.

« Dans toutes les circonscriptions, une règle absolue de conduite sera suivie. Les candidats républicains se désisteront au profit de celui d'entre eux qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages. Les comités et les citoyens feront observer cette discipline rigoureuse. Au bloc réactionnaire, opposons le bloc républicain. La victoire est à ce prix.

« Républicains, soyez vigilants ! Les hésitations et les réticences sont condamnées d'avance. Ne laissez pas compromettre un succès certain, mettre en péril la République. Le candidat qui ne se désistera pas en faveur du républicain le plus favorisé devant la réaction menaçante fera sciemment le jeu de l'ennemi, commettra une trahison. Vous confondrez le perfide. Pas un de vous ne lui accordera son suffrage. Le 11 mai, vous voterez tous pour le seul candidat républicain contre le réactionnaire. Vous irez au scrutin sans hésitations ni défaillances. Vous affirmerez la nécessité des réformes socialistes ; vous défendrez l'œuvre de la Révolution, le patrimoine de vos pères.

« Tous contre la réaction ! Pas d'absten-

tions ! En avant pour la République ! Vive la République ! »

Cet appel porte la signature des membres de la commission exécutive de la Ligue d'action républicaine.

## LEMAITRE LA GUIGNE

De la *Dépêche* :

M. Jules Lemaître a beaucoup voyagé durant ces temps derniers. Chaque dimanche et quelques fois les jours de semaine il allait dans les départements porter la bonne parole nationaliste et défendre les candidats de la Patrie française. Voyons les résultats :

C'est croyons-nous, par Lyon que M. Jules Lemaître commença sa tournée. Or, à Lyon, le nationaliste Bonard, député sortant obtint 967 voix contre 4.000 à M. Brunard, radical élu. Le nationaliste Florent, député sortant, s'effondra également devant le républicain Cazeneuve ; le nationaliste monarchiste Godefroy (ancien accusé de la Haute-Cour) obtint 750 voix, contre 3.759 au socialiste Krauss, élu. Le nationaliste Buffet obtint 371 voix contre le socialiste Colliard, élu par 6.183, les nationalistes Rosset et Jossier sont également battus honteusement par MM. de Lannesson et Genet, radicaux. Enfin, on connaît le beau succès de Francis de Pressensé, qui obtint 4.042 voix au premier tour contre 2 670 au nationaliste Douville.

Après Lyon, M. Jules Lemaître alla pérorer à Belfort. Il n'en fallut pas plus pour faire battre au premier tour le nationaliste Viellard, député sortant, par le républicain Schneider.

M. Jules Lemaître s'en fut également à Chinon soutenir le nationaliste antisémite Delahaye, qui vient d'échouer piteusement contre le radical Leflet ; il porta ses pas à Mamers, dans la Sarthe, où le monarchiste Sénart portait le drapeau de la Ligue. Il n'en fallut pas plus pour assurer le triomphe de M. Caillaux, dont la réélection était plutôt douteuse.

Enfin, c'est à Saint-Claude, en l'honneur de l'illustre Bonnamour, que M. Lemaître fit un de ses derniers voyages. Résultat : 3.000 voix au patriote Bonnamour contre 6.000 au républicain Cère.

Nous conseillons aux candidats de la Patrie française de se passer du discours de M. Jules Lemaître pour le ballottage. Il porte la guigne.

## Au Transvaal

Un Message de Steijn

Les autorités boers en Europe ont appris qu'un message de confiance envoyé par M. Steijn est en route pour l'Europe. Il est chargé de leur apporter tous les détails relatifs aux demandes britanniques et aux négociations en général. On croit savoir que le voyage du courrier est d'ailleurs de pure forme, les propositions britanniques ayant été rejetées par le principal commando boer.

Dans les cercles boers d'ici on prétend savoir qu'immédiatement après la rupture des négociations, lord Wolseley a soumis au roi Édouard de nouvelles propositions beaucoup plus favorables aux demandes boers. Les partisans de M. Krüger déclarent que les chefs boers sont en parfaite intelligence, et qu'au signal de la reprise des hostilités tous les commandos se mettront en ligne.

## INFORMATIONS

Les résultats

Voici, d'après les renseignements reçus au ministère de l'intérieur, le classement rectifié des résultats pour le premier tour de scrutin :

Elus, 412 ; ballottages, 175.  
Républicains élus, 88 ; radicaux, 95 ; radicaux socialistes, 41 ; socialistes 22. Total, 246.

Nationalistes élus, 32 ; conservateurs, 66 ; républicains antiministériels, 66 ; socialistes dissidents, 2. Total, 166.

125 ballottages paraissent être favorables aux candidats ministériels ; 12 paraissent être favorables aux candidats antiministériels ; 38 sont douteux.

Il manque les résultats des deux circonscriptions de La Réunion.

M. Sauton a déclaré se désister en faveur de M. Viviani.

Les voix des partis

Voici, d'après les résultats officiels du premier tour de scrutin, le tableau complet des suffrages obtenus par les candidats des divers partis politiques qui se sont présentés aux électeurs !

Socialistes guesdistes et dissidents, 154,738 voix.

Socialistes, 717,839.

Radicaux et radicaux socialistes 2 millions 450,480.

Républicains de gauche, 2,029,874.

Au total, 5,552,931.

Le centre et la droite ont recueilli le nombre de suffrages que voici :

Mélinistes, progressistes et républicains antiministériels, 1,105,576.

Nationalistes, 920,621.

Ralliés 240,000.

Réactionnaires, 945,960.

Total, 5,208,157.

Le parti républicain de gauche a donc obtenu sur le parti des jésuites — allant de Méline et Ribot jusqu'à Baudry d'Asson — une majorité de plus de deux millions de suffrages (exactement 2,144,774 voix).

Le voyage de M. Loubet

Le président de la République s'embarquera au port de guerre pour la visite du Borda et pour passer la revue de l'escadre et de la division de la Baltique. La marine transforme actuellement un grand ponton qui servira d'embarcadère. Ce ponton sera recouvert d'une tente.

Les différents syndicats de Brest recevront 325 invitations pour le banquet présidentiel.

Nous avons dit que deux salons seraient aménagés à bord du *Montcalm* pour le président de la République — un salon particulier et un salon de réception — et un grand salon pour l'empereur et l'impératrice de Russie. Nous en avons donné l'ameublement.

Plusieurs pièces du bâtiment ont été encore transformées en petits salons qui sont destinés aux personnages qui accompagnent le président de la République : un salon réservé aux membres du corps diplomatique, avec tentures bleu saphir, et deux autres, l'un de couleur vert foncé, l'autre de couleur rose, réservés à M. Delcassé et aux membres du cabinet de la présidence de la République. Ces trois pièces seront décorées dans le style art nouveau.

À côté du grand salon vert olive, meublé dans le style Empire, de l'empereur Nicolas,

deux petits salons sont destinés, l'un, avec tenture de soie héliotrope, à l'impératrice ; en velours cramoisi, aux petites grandes-duchesses.

La salle à manger sera tapissée en soie couleur bouton d'or. Les portes seront drapées avec des tentures en soie grenat, rehaussées d'écussons d'or aux armes de France. Des lampes électriques ont été disposées à profusion, flambeaux à trois et cinq branches, pour la salle à manger et les grands salons, petits flambeaux avec abat-jour de soie pour les petits salons.

Les ouvriers travaillent activement à l'aménagement du croiseur et les meubles sont très prochainement attendus à Brest.

Les caisses d'épargne en 1900

Le *Journal Officiel* publie la statistique des opérations des caisses d'épargne ordinaires en 1900.

Les versements opérés se sont élevés à 760 millions et les remboursements ont atteint 976 millions, d'où une augmentation de retraits de 226 millions.

Le nombre des livrets existants au 31 décembre 1900 est de 7.116.402, représentant un capital de 3 milliards 263 993.324 fr. 45.

Le nombre des livrets s'est accru en 1900 de 118.189, soit de 1.68 0/0.

## CHRONIQUE LOCALE

Ponts et Chaussées

Par arrêté ministériel, M. Harem, conducteur des Ponts et Chaussées de 2<sup>e</sup> classe à Clermont (Oise), a été chargé du service ordinaire de l'arrondissement de Figeac, en remplacement de M. Charron admis à la retraite.

Par arrêté préfectoral, M. Veyrières, conducteur des Ponts et Chaussées attaché au service ordinaire, du département du Lot a été chargé de la subdivision cantonale de Payrac en remplacement de M. Caillaux récemment appelé à une autre destination.

Enseignement

Par arrêté préfectoral, Mme Cantaloube, institutrice à Gréalou, est nommée à Ceint-d'Eau, commune de Figeac, en remplacement de Mme Boutaric, admise à la retraite. Mme Fabre institutrice à Souillaguet, est nommée à Beaumet en remplacement de Mlle Delmas appelée à Leyme.

Postes et télégraphes

Mlle Lauriol, receveuse à Bois-et (Cantal) est nommée en la même qualité à Limogne en remplacement de Mme veuve Pezat traitée.

CAHORS

Et maintenant,  
que fera-t-il ?

A peine quatre jours sont passés sur le scrutin du 27 avril, que déjà l'on ne parle plus de M. Etienne Pagès.

Le peuple — ce bon peuple qu'il devait conduire sur les plus hautes cimes où il planterait l'arbre de la Solidarité — a lâché prudemment ce jeune homme qui aurait pu devenir encombrant.

Eh donc ! une supposition que M. Etienne se fût trouvé malade au cours de l'ascension ? que serait-on devenu sans guide, sans chef ?

Dans la crainte d'être lâché, le peuple a préféré marcher seul, loin des muscadins qui voulaient le conduire trop haut pour leurs poumons si faibles.

Le peuple n'a pas voulu se confondre avec les cosmétiques et les mauvais serveurs de quelques administrations républicaines...

Le peuple ne marche qu'en honnête et sérieuse compagnie... Il ne pouvait se confondre dans le cortège formé par M. Etienne et ses amis!

Mais, est-ce que désormais, le jeune blackboulé restera coi? N'a-t-il pas quelque promesse à tenir, quelque attitude franche à prendre?

Il a été pitoyablement battu; et à Luzech notamment, où il obtint en 1901 plus de 1700 voix, il en obtint dimanche à peine 900.

M. Pagès, conseiller général de Luzech, battu dans son propre canton, oserait-il avoir encore la confiance des électeurs?

Vraiment, M. Pagès-Lechesne ne serait pas difficile!

Il n'a qu'un devoir actuellement à remplir: c'est de démissionner.

Du moment que les électeurs du canton de Luzech n'ont pas voulu lui continuer la confiance que, par dépit, ils lui accordèrent il y a dix mois, M. Pagès-Lechesne n'a qu'à se représenter devant eux!

Il parle toujours de loyauté, de vaillance, de courage!

Eh bien! qu'il en montre un peu!

L'occasion se présente: qu'il en profite! Démission! Démission!!!

#### Cambrioleurs

Mardi matin, à la pointe du jour, vers 4 heures, un individu d'une rare audace s'est introduit dans trois maisons de notre ville et a pénétré dans les chambres où dormaient des locataires.

Le voleur s'est introduit dans la chambre qu'occupe le nommé Volmar, au 3<sup>e</sup> étage de la maison Bonysou, place Galdemar. Le locataire ayant poussé un « qui est là » formidable, le malfaiteur s'est enfui à toutes jambes;

A l'hôtel Soulié, dit Margoutelle, le même individu, probablement, a pénétré dans une chambre où étaient couchés deux pensionnaires, qui n'ont rien entendu.

Il a pris le paletot de l'un d'eux déposé sur une chaise, en a exploré les poches, a emporté un extrait de naissance et un extrait de casier judiciaire, mais n'a trouvé aucun argent. Il a pu sortir de l'hôtel sans être vu.

Chez M. Bousquet (Jean), menuisier, voisin de l'hôtel Soulié, il est monté au 2<sup>e</sup> étage, a ouvert doucement la porte de la chambre où était couché M. Bousquet; ce dernier réveillé en sursaut s'est levé rapidement et s'est mis à la poursuite du malfaiteur, mais n'a pu le poursuivre longtemps n'ayant pas eu le temps de se vêtir convenablement.

Une enquête immédiatement ouverte n'a pas encore donné de résultats satisfaisants.

#### Service de l'armée

Nous publions en 4<sup>e</sup> page le tableau du classement en 1902 des chevaux, juments, mulets et mules et des voitures attelées susceptibles d'être requis pour le service de l'armée.

#### Tribunal correctionnel

Audience du 30 avril

Mardi la police de notre ville mit en état d'arrestation le nommé Lafleur Paul, âgé de 19 ans, inculpé de voies de faits sur un sergent du 7<sup>e</sup>.

Le tribunal civil, jugeant correctionnellement à condamné Lafleur, qui est un repris de justice, à 1 mois de prison.

#### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 1902

##### Naissance

Jean-Marie Julien (naturel) quai Ségur, 2.

##### Décès

Delpérié Jean, menuisier, 38 ans, place Galdemar, 1.

Espéret Germain, cultivateur, 26 ans, à l'hospice.

Valette Marie, épouse Poujols, 66 ans, sans profession, rue Nationale, 79.

#### Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 1 ET 4 MAI

Allegro Militaire	Domnik Ertl.
Stradella (Ouverture)	Flotow.
L'Estudiantina (Valse)	Lacôme.
Lackmé (Fantaisie)	Delibes.
Ronde des petits pierrots	Bosc.

De 6 à 7 heures. *Allées Fénélon*

#### Arrondissement de Cahors

**LUZECHE. — Concert.** — Voici le programme du concert du 4 mai 1902 offert par la Fanfare de Luzech à ses membres honoraires, avec le gracieux concours de nombreux amateurs:

*Première partie.* — Le Val d'Amour, ouverture (P. Labole), la Fanfare; La Coupe du Roi de Thulé (Diaz), M. Arnaudet; A qui mieux mieux! duo pour piston et bugle, avec accompagnement de piano (Pollevestre), MM. F. P... et S.... Le Hanneton, monologue (X...), M. Pélissié; Malgré moi, romance (Pflaffer), Mme D...; Ouverture de Poète et Paysan (Suppé), Rose mousse, valse lente (A. Bosc), l'Orchestre symphonique.

*Deuxième partie.* — Daphnis et Chloé, fantaisie (Mourgue), la Fanfare; Le Siège de Sarragosse, récit (F. Coppée), M. Pélissié; Arioso du Roi de Lahore (Massenet), M. Arnaudet; Les Mousquetaires au Convent, fantaisie (Varney); Valse bleue (F. Marges), l'Orchestre symphonique; Pensée d'Automne, rêverie (Massenet), Mme D...; Rien! Rien! chansonnette (X), M. Pélissié.

*Troisième partie.* — Un client sérieux, comédie en un acte, par G. Courteline.

**CAZALS.** — Un vol avec effraction a été commis dans la journée du 28 avril, jour de foire à Cazals, au préjudice de M<sup>me</sup> veuve Rozières du village de Lareule, commune de Cazals.

Le ou les voleurs ont dû casser un carreau pour pouvoir pénétrer dans la maison où ils se sont emparés d'une somme de 895 fr.

Nous n'en dirons pas davantage pour ne pas entraver l'action de la gendarmerie qui recherche activement le ou les coupables.

#### LE BOULVÉ. — Vol avec effraction.

Un vol a été commis au préjudice du sieur Rajade, du lieu de Fonbonne, commune du Boulvé; les malfaiteurs se sont introduits avec escalade par une fenêtre et ont fouillé les armoires, ils ont dérobé une somme de 6 francs, une paire de brodequin, et quelques effets d'habillements.

Une enquête est ouverte.

#### Arrondissement de Gourdon

### Le scrutin du 11 mai

Maintenant que la lutte du premier tour est sanctionnée par le scrutin du 27 avril, il importe simplement d'envisager la situation électorale de l'arrondissement et de prendre les dispositions nécessaires en vue du succès du 2<sup>e</sup> tour.

Ce succès ne peut faire l'ombre d'un doute. M. Lachière obtient 8 613 voix: c'est l'extrême maximum de suffrages qu'il pouvait atteindre: il n'ira pas au-delà.

Au 1<sup>er</sup> tour, tous les réactionnaires se sont comptés sur son nom, au 2<sup>e</sup> tour ils lui resteront fidèles. Tous les autres suffrages que le candidat clérical obtiendrait en plus, ne viendraient que de républicains.

Mais l'idée même que nous exprimons est absurde: car, les républicains qui depuis 8 ans cherchent à chaque élection à se débarrasser de M. Lachière, ne peuvent laisser échapper cette excellente occasion de rendre aux douces de la vie privée l'allié de l'abbé Magne.

Le 11 M. Lachière doit être impitoyablement battu. Pour cela, à cette heure il est certain que point n'est besoin d'un grand effort: Les 8.419 voix qu'a obtenues M. L.-J. Malvy et les 1.953 de M. Fleuret, forment un total au-delà suffisant pour débarrasser enfin le département du Lot d'un représentant contraire aux intérêts, aux idées de la République.

C'est bien la fin politique du député Lachière.

Dans tout le département, les démocrates ne simulent pas leur joie, et tous espèrent que bientôt la représentation législative et sénatoriale du Lot sera franchement républicaine. Cet espoir se réalisera, on peut en être certain.

Le 11 mai, l'arrondissement de Gourdon enverra au Parlement un mandataire républicain. L. B.

## LA SITUATION

La consultation électorale de dimanche dernier indique clairement quelles sont les aspirations de notre arrondissement.

Dix mille trois cent soixante-treize suffrages ont affirmé leur foi républicaine sur les noms de MM. Malvy et Fleuret.

Ces 10.373 voix feront bloc le 11 mai sur le candidat le plus favorisé qui est M. Malvy.

Le bloc réactionnaire augmenté d'environ 400 républicains de la ville de Martel a fait des efforts désespérés pour le candidat des curés; mais cette coalition disparate a épuisé en vain toutes ses finesses, ses ressources, ses insinuations odieuses; la victoire est restée aux républicains.

La démocratie veut plus de M. Lachière, qui n'est plus soutenu que par ses anciens ennemis, ceux qui jadis luttaient pour le baron Dufour.

Malgré les quêtes des dames réactionnaires pour les candidats cléricaux, malgré tous les moyens louches employés par les châtélains et le clergé pour détourner la démocratie de sa route, les républicains ont été partout disciplinés. Nons les adjurons de ne pas se décourager, M. Lachière ne peut pas gagner une seule voix de M. Fleuret, parce qu'elles sont toutes et avant tout disposées à faire triompher la vraie République.

#### L'AUDACE DE M. LACHIERE

### LA RÉPONSE DES ÉLECTEURS

La mémorable journée de dimanche a été dans toute la France un nouveau triomphe pour la République; la coalition cléricalo-monarchique qui avait mobilisé toutes ses forces, s'est heurtée contre la volonté inébranlable de la nation.

Dans le Lot, l'arrondissement de Cahors a réélu son député radical, M. Rey, et dans l'arrondissement de Figeac M. Vival a écarté ses trois concurrents, l'un d'eux, l'abbé Magne, a essuyé une défaite honteuse.

Dans l'arrondissement de Gourdon le parti radical a donné 10.373 voix à ses deux candidats Louis-Jean Malvy et Jean Fleuret, contre 8.613 à M. Lachière, qui se trouve ainsi distancé de 1.759 voix. Donc dans notre arrondissement, comme dans tout le pays, le suffrage universel rejette les députés qui veulent trahir la République.

Pour que notre victoire soit éclatante, l'union des républicains s'impose, elle est obligatoire, elle doit être facile; dans les moments difficiles on court au drapeau sans discuter celui qui le porte; nous devons nous unir pour un principe et non pour un homme, faire le contraire serait trahir la République.

Nous allons assister à un spectacle extraordinaire, le drapeau de M. Lachière qui était déjà aussi bariolé qu'un costume d'arlequin, s'enrichira-t-il d'une nouvelle couleur? les légitimistes, les cléricaux, les monarchistes de toutes nuances, tous les réactionnaires enfin ont fait rage pour M. La-

#### LE PAYS

DES

## CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDICT-HENRY REVOIL

XVI

Les Chercheurs d'or

Nous devons dire qu'il ressemblait plutôt à un ours qu'à un homme, qu'il avait la parole rude et peu agréable et que, peu spirituel, il ne rachetait pas sa sottise par le moindre sentiment généreux. D'un naturel querelleur, il parlait toujours de mettre le couteau à la main, pour la plus petite vétille. Dans un combat de ce genre il avait perdu un petit doigt.

Le Bruxellois l'avait choisi à cause de sa force musculaire qui lui permettait de tout faire: aussi n'avait-il exigé aucun apport d'argent dans sa participation au travail.

Le second aide récolté par Pardoes était un Français âgé d'environ quarante ans, de haute taille, sveltes et bien fait, d'une origine aris-

tocratique indubitablement. Tout dans sa démarche, son aspect, son langage et ses manières, prouvait qu'il avait reçu une éducation supérieure. Il faisait contraste, cet homme bien né, avec le hideux matelot d'Ostende; et cependant ce sixième individu n'ouvrait jamais la bouche que pour dire des paroles amères. On l'entendait quelquefois causer à voix basse, en se parlant à lui-même, si bien que Donatus prétendait qu'il avait une fêlure dans le crâne.

Pardoes avait pris ce Français à gages, parce qu'il lui avait offert tout l'argent qu'il possédait afin de se joindre à son groupe. Or cet apport avait donné à Pardoes la facilité de se procurer les armes indispensables pour entreprendre le voyage des mines, et les Belges avaient accepté avec plaisir ce camarade, sans trop l'apprécier.

Victor était le seul qui montrât quelque intérêt à ce Français dévoyé; de son côté Pardoes avait fait son compagnon du matelot d'Ostende. Jean et Donatus, eux, frayaient avec tous. Le pauvre Donatus, qui portait sur son dos un fardeau énorme, prêtait souvent à rire à ses compagnons par ses réflexions pleines de bon sens.

A mesure qu'ils gravissaient le « cañon », Pardoes qui marchait en avant sondait l'horizon, comme s'il eût redouté quelque rencontre désagréable. Il examinait le sol afin de voir s'il ne s'y trouvait pas quelques traces de pas. Les autres allaient sans songer, mais ils redoutaient cependant un danger qui pouvait se présenter.

Dans un certain moment le Français glissa sur le sol humide, et il parut à ses compagnons que le fardeau qu'il portait sur ses épaules lui pesait plus qu'il ne le laissait voir.

— Eh bien, monsieur le Baron, s'écria Donatus en mauvais français, vous fléchissez sous votre havresac! Vous préféreriez, je le crois, être à Paris, conduisant votre voiture et vos chevaux!

Le gentilhomme dévoyé ne parut pas avoir entendu ces gouailleries.

— Monsieur ne comprend pas le français, murmura Donatus. Baste! sachez-vous, ces gens de noblesse ne peuvent jamais se faire à leur position quand ils sont tombés.

Et, hantant le pas, Kuik s'approcha de Victor Roseman à qu'il lui dit:

— Laissez-moi porter votre hache et votre couverture. Je n'ai pas trop de bagages, et je serai enchanté de vous alléger quelque peu.

— Vous plaisantez, chez ami; n'êtes-vous pas déjà aussi chargé qu'un mulet. Ce grand panier que vous portez vous fait ressembler à un navire sans voiles. Ce sera mon tour demain de mettre cette maison d'osier sur mon dos.

— Ah! non! je ne veux pas.

— Mais moi je le veux. Vous êtes un bon garçon que je remercie de votre obligeance; mais je dois me conformer à nos conventions. Allons! n'en parlons plus. Mais, dites moi, qu'est-ce qu'a donc Pardoes à nous regarder ainsi?

— Je ne sais pas, vraiment! D'ailleurs ce Bruxellois ne nous a raconté que des mensonges depuis notre départ de San Francisco. Tou-

tes ces histoires de bandis, d'ours, de sauvages m'avaient fait craindre que nous ne puissions jamais parvenir aux mines, et voilà trois jours que nous avançons, sans avoir vu d'autres êtres vivants que quelques lièvres, par-ci par-là, ou deux ou trois cerfs de petite taille, ornés d'une queue noire. Il me paraît évident, sais-tu, monsieur Roseman, que notre compatriote a voulu se donner de l'importance. Voyez-le marcher en avant, assumer les fonctions de chef et se targuer d'une valeur qu'il n'a pas. J'espère que nous n'allons pas rester en route une dizaine d'années. Mais qu'est-ce que Pardoes vient donc de trouver?

En prononçant ces paroles Donatus et Victor s'étaient approchés du Bruxellois qui examinait attentivement le sol et qui murmura ces paroles:

— Diable! diable! un danger nous menace.

— Avez-vous trouvé de l'or? demanda le paysan flamand. Moi je n'aperçois que du gazon et des fleurs jaunes.

— Taisez-vous, l'ami, répliqua Pardoes qui fit signe à ses compagnons de faire halte. Il s'avança alors en se courbant vers la terre. Un moment après il tourna la tête du côté de ses compagnons et leur dit:

— Tenez vos fusils armés, à tout hasard!

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a! on ne voit pas âme qui vive dans les environs. Ces arbres ne sont sans doute pas des ennemis!

(A suivre.)

chiève et ce dernier, mettant de côté toute fierté, osera maintenir sa candidature et faire appel aux électeurs radicaux de M. Fleuret pour tâcher d'obtenir les mille voix qui lui manquent; trouverait-on un pareil candidat dans toute la France? M. Lachière ayant perdu toute pudeur politique à toutes les audaces; le candidat de toutes les sacristies peut-il être le candidat d'un vrai républicain? dans les conditions actuelles son succès serait une honte pour l'arrondissement de Gourdon.

Unissons-nous donc, l'apaisement des discordes passées donnera une force nouvelle à notre parti et ces discordes qui devaient faire la joie de nos adversaires auront accru notre puissance; il y a un noble exemple de discipline à donner, que chacun puisse revendiquer l'honneur d'y avoir contribué.

Il faut que les radicaux répondent à l'appel que leur adressera M. Lachière: « Vous avez trahi la République, vous êtes indignes de nos suffrages ».

Le verdict du 27 est la condamnation du transfuge Lachière; le 11 mai nous enregistrons sa disparition définitive; ainsi doivent succomber les mandataires infidèles!

Un vieux Républicain.

**SOUILLAC. - MANOEUVRE INFAME**

M. Malvy, maire de Souillac, membre du Conseil général du Lot, nous prie de publier la communication suivante:

Des partisans de M. Lachière ont organisé, la veille et le jour du scrutin, une manœuvre infame destinée à faire le plus grand tort à Louis-Jean Malvy, mon fils; je la dénonce à l'indignation de tous les honnêtes gens, me réservant tous les moyens d'action contre les misérables dont la calomnie est l'arme favorite.

Voici les faits qui ont fourni le prétexte de la manœuvre: Madame veuve Malvy, ma mère, avait, depuis deux mois et demi, une bonne, étrangère à la localité. Le mercredi 23 avril, cette fille dit qu'elle était souffrante et on fit appeler un médecin qui déclara, malgré les dénégations de la bonne, qu'elle venait d'accoucher; on fit aussi appeler une sage-femme et une garde-malade, mais la bonne niait toujours; dans la soirée, Madame Malvy obtint enfin l'aveu de l'accouchement et se fit indiquer l'endroit où avait été caché le nouveau-né. Le lendemain matin jeudi, à la première heure, le médecin et la sage-femme furent appelés par nos soins; ils trouvèrent à l'endroit désigné, c'est-à-dire à côté de la chambre de la bonne, un paquet enveloppé de linges qu'ils examinèrent, et ils constatèrent que cette malheureuse avait accouché à terme d'une fille qui avait vécu. Immédiatement, je prévins le Juge de paix, en le priant d'aviser le Parquet qui arriva à Souillac le vendredi matin 25.

La bonne avait été transportée à l'Hôtel-Dieu avec toutes les précautions nécessaires et c'est là que le juge d'instruction se rendit pour faire l'enquête indispensable;

ce magistrat, des plus courtois, se rendit aussi auprès de ma mère pour prendre des renseignements.

Je demande à tout homme d'honneur ce qu'il aurait fait à notre place! J'ajoute que tous ceux qui ont essayé d'exploiter cette affaire pour jeter des soupçons inqualifiables contre une famille honorée et respectée sont de vils calomnieux, des lâches infâmes.

MALVY M.

Maire de Souillac, Conseiller Général.

Souillac, ce 29 avril 1902.

*La Défense* s'est bien gardée de donner tous ces détails; elle a retranché tout ce qui pouvait servir la vérité. Par des réticences, des sous-entendus, elle a insinué des accusations ignobles. La lettre si digne de M. Malvy fait hautement justice de ces infamies que ne craignent pas d'employer les rédacteurs de *la Défense*, pour combattre leurs adversaires.

Tous les procédés leur sont bons et cependant ces individus, au lieu de lancer la diffamation sur les autres, feraient mieux de faire taire ce que l'on dit sur leur compte, dans leur plus proche entourage...

*La Défense*, contre la candidature de L.-J. Malvy, poursuit sa campagne de mensonges et d'insinuations.

Dans son numéro de jeudi, elle publie une lettre d'un certain J. R. qui rapporte une confidence que lui aurait faite le directeur de la Compagnie d'Orléans au sujet des gares de Gourdon et de Souillac!!!

Nous pouvons affirmer que jamais ce J. R. n'a eu l'honneur de recevoir une confidence du directeur de la Compagnie des Chemins de fer.

Ce J. R. n'existe que sous la soutane des abbés Viguié ou Magne (frères siamois), qui essayent par les procédés les plus vils de créer des divisions entre les républicains de l'arrondissement. Mais faut-il que ces individus soient sûrs de l'impunité pour se permettre de telles infamies?

Il est vrai que, prudemment, ils restent chez eux... par peur de corrections sévères, mais méritées.

**SALVIAC. — Correspondance.** — Nous recevons de Lavercantière et de Thédillac des correspondances concernant certains républicains du canton de Salviac, qui n'auraient pas eu une attitude bien radicale durant la campagne électorale.

Pour l'instant nous n'insérerons pas ces lettres mais ce qui est différé n'est pas perdu et peut-être aurons-nous l'occasion d'en parler?

**BULLETIN FINANCIER**

Après un début assez ferme, des ventes se sont produites après la réponse des primes et l'ensemble de la cote a fléchi.  
Le 3 0/0 reste à 100,57; le 3 1/2 à 102,30.

Les Sociétés de Crédit sont plutôt fermes. Le Crédit Foncier à 732; le Comptoir National d'Escompte à 567; le Crédit Lyonnais à 1031 et la Société Générale à 610.

Le Suez recule à 3965.  
Parmi les fonds étrangers signalons la hausse du Serbe Unifié 4 0/0 qui s'avance à 69,50; les autres rentes n'ont guère varié.

En attendant l'admission à la cote des actions de la compagnie franco-américaine des bassins pétrolifères de Sainte-Marie, MM. E. R. Holden et Cie, banquiers, 22 rue des Capucines, à Paris, offrent au public un nombre limité de ces titres, à raison de trente francs pour l'action de 5 dollars (25 francs). La Compagnie est au capital de 3 millions de francs, divisé en 120.000 actions dont 30.000 ont été conservées à la souche en vue d'acquiescer éventuellement d'autres terrains pétrolifères. La production actuelle a permis aux administrateurs d'établir le taux des dividendes pour 1902 à 2 1/2 0/0 par trimestre, soit 10 0/0 dès le premier exercice. Les dividendes seront payés les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

**LES VARICES**

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Fête de l'Ascension 8 Mai 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Ascension 1902, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 102, du mardi 6 au lundi 12 mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du mardi 13 mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 13 mai.

**Voyage circulaire en Bretagne**  
A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1<sup>re</sup> classe et de 50 francs en 2<sup>e</sup> classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île:

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Saveuay, le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur pa, tant d'un point quelconque

pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

**VOYAGES D'EXCURSIONS**

AUX

**Plages de la Bretagne**

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée: 50 jours

Prix des billets (aller et retour): 1<sup>re</sup> Classe, 45 fr. — 2<sup>e</sup> Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et du Midi, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie des chemins de fer du Midi, délivre des billets d'aller et retour à prix réduits, au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare et pour certaines haltes du réseau du Midi et inversement.

Ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé de ces réseaux.

*Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.*

**MADemoiselle MONTE-CRISTO**

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par Ch. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE  
**UN JOLI TÉNOR**

XII

Le Secret

— Ces faits concernent sir John Dangerfield, et... et la jeune personne que vous allez épouser, et je ne serais pas votre ami, monsieur Dantrée, si je ne considérais pas comme un devoir de vous prévenir. Mais si vous voulez me suivre et monter dans ma voiture jusqu'à Castleford, vous serez très vite au courant de l'affaire. Vous y trouverez une personne qui ne demande qu'à vous éclairer. C'est même une personne très bien. Mais dépêchez-vous.

Gaston devint jaune comme un citron, et naturellement ne manqua pas de remarquer que ses pressentiments ne l'avaient pas trompé. Néanmoins, il resta maître de lui.

— Monsieur Dangerfield, dit-il, prétendriez-vous toucher à la réputation de Made-

moiselle Dangerfield?

— Dieu m'en garde, mon cher monsieur; et il ne s'agit pas le moins du monde d'empêcher votre mariage. Dans deux heures d'ici, personne ne sera plus empressé que moi à vous en féliciter.

Gaston respira. Le mariage allait donc vraiment se faire.

— Mais qu'ai-je à faire à Castleford? Dites-le moi; je ne puis m'engager ainsi dans les ténèbres.

— Je ne puis rien vous dire, car j'ai promis de me taire. Mais soyez certain que vous serez à Scarswood avant dix heures.

Dantrée resta un instant irrésolu, mais la curiosité l'emporta. Il saisit son chapeau et son pardessus et dit en riant:

— Soit! en route, monsieur.

Il descendit l'escalier d'un pas léger, suivi par Dangerfield. Ils ne rencontrèrent personne. Talbot était encore dans son appartement, les domestiques étaient occupés.

Dantrée monta dans la voiture, Dangerfield prit les guides; ils partirent comme le vent.

Le trajet s'accomplit sans que les deux voyageurs prononçassent une seule parole.

Dantrée, les bras croisés, l'œil inquiet, se posait des questions: Qu'allait-il apprendre? Ou allait-il? Qu'allait-il voir?

Etrange aventure, en vérité, pour un homme qui allait se marier dans deux heures.

Les lumières de Castleford s'apercevaient à travers la pluie et la neige, et le grondement de la mer arrivait jusqu'à eux.

En cinq minutes, la voiture les avait amenés devant une auberge; les deux hommes descendirent, un garçon d'écurie se chargea du cheval et Dangerfield monta l'escalier, et frappa à une porte du premier étage, après avoir dit d'un ton bref:

— Par ici, monsieur Dantrée!

Elle s'ouvrit à l'instant et Mme Vavator parut. Elle était en grande toilette et couverte de diamants.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir, monsieur Dantrée, n'est-ce pas? Vous ne saviez pas que j'étais à Castleford depuis une semaine? Eh bien! telle que vous me voyez, j'ai fait le voyage de Paris tout exprès pour la nocce, car je tiens absolument à assister au mariage de cette chère enfant... si ce mariage a lieu... bien entendu.

Dantrée regarda à sa montre; il était parfaitement calme, en apparence, du moins.

— Ce sera un fait accompli dans une heure, madame. Mais dites-moi, madame Vavator, comment se fait-il qu'une femme d'esprit comme vous s'obstine à montrer tant d'affection et de sympathie à ceux qui lui en montrent si peu? Catherine a tort, certainement, mais il est clair qu'elle ne répond pas à vos sentiments.

— C'est vrai, mais je tiens à assister au mariage tout de même. Je le lui ai dit et j'entends tenir ma parole, si, comme je viens de vous le dire, le mariage a lieu.

— Voudriez-vous être assez bonne pour vous expliquer?

Il était d'une pâleur excessive, mais il fai-

sait tous ses efforts pour faire bonne contenance. Il la regarda fixement.

Elle se leva, lui rendit son regard en souriant en silence. Elle avait positivement tout l'enfer dans ses yeux.

Dangerfield se tenait à l'écart et écoutait.

— Savez-vous que vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance, monsieur Gaston Dantrée, fit Mme Vavator après un moment. Vous êtes, je crois, le plus bel homme que j'aie jamais vu; vous chantez comme un rossignol; vous avez vingt-sept ans, de grandes façons, de l'élégance, et avec tout cela, ce qui est plus rare, de la tête. Oui, vous êtes un homme sérieux, et né pour l'amour; vous avez eu la sagesse de biffer de votre vie tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à l'amour. C'est très malin, savez-vous, et je vous en fais mes compliments, car c'est certainement à cette intelligente façon de voir les choses que vous devez, vous, pauvre cabotin sans le sou, l'heureuse fortune d'avoir pu espérer un moment faire un mariage que vous envieraient les gentilhommes les plus authentiques.

— Il est plus de neuf heures, madame, fit Gaston impatienté, et je ne suis pas venu ici pour entendre votre morale.

— Oh! vous n'êtes pas si pressé, mon cher, car il se pourrait bien que le mariage ne se fit pas ce soir.

— Voilà trois fois que vous me répétez cette sottise. Je vous prie, et sérieusement, de me dire ce qu'elle signifie.

(A suivre)

# CLASSEMENT

En 1902 des chevaux, juments, mulets et mules et des voitures attelées susceptibles d'être requis pour le service de l'armée

ITINÉRAIRE. — COMMISSION N° 9. — 3<sup>e</sup> SUBDIVISION

## Canton de Gramat

Lieu de la Réunion

Le Bastit.....	20 mai	7 h. matin, en face la maison Saigne, sur la route.
Carlucet.....	20 mai	9 h. matin, sur la Place.
Couzou.....	20 mai	2 h. soir, Place du Pech.
Gramat.....	21 mai	6 h. matin, sur le Foirail.
Rignac.....	21 mai	1 h. 1/2 soir, Place du Platane.
Alvignac.....	21 mai	3 h. 1/2 soir, sur la Place.
Miers.....	22 mai	6 h. matin, devant la Mairie.
Padirac.....	22 mai	8 h. matin, sur la Place.
Thégra.....	22 mai	9 h. 1/2 matin, sur la Place.
Lavergne.....	22 mai	1 h. soir, devant la Mairie.
Rocamadour.....	12 juin	1 h. 1/2 soir, cour, de la Gare.

## Canton de Saint-Céré

Bio.....	22 mai	2 h. 1/2 soir, sur la Place.
Saignes.....	23 mai	6 h. 1/2 matin, au village de St Chignes.
Mayrignac.....	23 mai	8 h. 1/2 matin, sur la Place.
Autoire.....	23 mai	1 h. 1/2 soir, en face la Mairie.
Loubressac.....	23 mai	3 h. 1/2 soir, sur le champ de foire.
Saint-Médard.....	24 mai	7 h. matin, à la Croix, sur la route de Gramat, près de Saint-Médard.
St-Jean-Léspinasse.....	24 mai	8 h. 1/2 matin, à Fenouil, sur la route de Gramat, en face l'auberge Tillet.
Saint-Vincent.....	24 mai	10 h. matin, place Saint-Vincent.
Bannes.....	24 mai	2 h. soir, sur la Place.
St-Paul-de-Vern.....	24 mai	4 h. soir, place de l'Eglise.
Latouille-Lentillac.....	26 mai	6 h. 1/2 matin, au bourg de Latouille.
Lacamdourcet.....	26 mai	8 h. 1/2 matin, sur la Place.
Fraysinhes.....	26 mai	1 h. soir, au Barry, devant la maison Sudre.
Saint-Laurent.....	26 mai	3 h. soir, à Lapescalie.
Saint-Céré.....	27 mai	6 h. matin, place du Gravier.

## Canton de Bretenoux

Belmont.....	27 mai	2 h. 1/2 soir, sur la Place.
St-Michel-Loubéjou.....	27 mai	4 h. soir, place du Bazou.
Cornac.....	28 mai	6 h. 1/2 matin, sur la Place.
Glanes.....	28 mai	8 h. 1/2 matin, aux Quatre-Routes, maison Verneuil.
Teyssieu.....	28 mai	midi 1/2, sur la Place.
Comiac.....	28 mai	2 h. 1/2, sur la Place.
Lamativie.....	28 mai	4 h. 1/2 soir sur la Place.
Gagnac.....	29 mai	midi, sur la Place.
Cahus.....	29 mai	1 h. 1/2 soir, au Pont d'Orgues.
Biars.....	29 mai	3 h. soir, sur la Place.
Bretenoux.....	30 mai	6 h. matin, sur le champ de foire.
Prudhomat.....	30 mai	8 h. 1/2 matin, au bourg de Bonneviolle, sur le champ de foire.
Girac.....	30 mai	1 h. 1/2 soir, en face la maison d'école.
Puybrun.....	30 mai	2 h. 1/2 soir, sur la grande Place.
Tauriac.....	31 mai	6 h. matin, place confrontant au cimetière.
Gintrad.....	31 mai	8 h. 1/2 matin, au village du Moulin-Grand.

## Canton de Vayrac

Carennac.....	31 mai	10 h. matin, au pont de Carennac.
Vayrac.....	31 mai	2 h. soir, en face la Mairie.
Bétaille.....	2 juin	6 h. 1/2 matin et 1 h. soir, route n° 53, traverse du Bourg.
St-Michel-de-Ban.....	3 juin	6 h. matin, devant l'hôtel Singlar.
Condat.....	3 juin	7 h. 1/2 matin, sur la Place.
Strenquels.....	3 juin	9 h. 1/2 matin, sur la place de Labouygue.
Cavagnac.....	3 juin	2 h. soir, aux Quatre-Routes.

## Canton de Martel

Cazillac.....	4 juin	6 h. 1/2 matin, aux Champs, sur la route de Sarrazac.
Sarrazac.....	4 juin	8 h. 1/2 matin, au Bourg.
Cressensac.....	4 juin	10 h. matin, en face de l'école de garçons.
Cuzance.....	5 juin	6 h. 1/2 matin, sur la Place.
Baladou.....	5 juin	9 h. matin, en face la Mairie.
Martel.....	5 juin	1 h. soir, sur les fossés des Cordeliers.
St-Denis-les-Martel.....	6 juin	6 h. matin, en face la Mairie.
Floirac.....	6 juin	8 h. matin, sur la Place.
Montvalent.....	6 juin	10 h. matin, sur la Place.
Creyse.....	6 juin	1 h. 1/2 soir, Halle.

## Canton de Souillac

Gignac.....	4 juin	2 h. soir, à l'entrée du bourg (côté Est).
-------------	--------	--

## Canton de Souillac

Saint-Sozy.....	7 juin	6 h. matin, en face l'Eglise.
Meyronne.....	7 juin	8 h. matin, sur la Place.
Lacave.....	7 juin	10 h. matin, sur la route d'intérêt commun n° 41.
Pinsac.....	7 juin	2 h. 1/2 soir, devant l'Eglise.
Souillac.....	9 juin	6 h. matin, sur le nouveau champ de foire.
Lachapelle-Auzac.....	9 juin	1 h. soir, au village de Lamothe.
Lanzac.....	10 juin	6 h. 1/2 matin, devant la Mairie.

## Canton de Payrac

Le Roc.....	10 juin	9 h. 1/2 matin, devant l'Eglise.
Masclat.....	10 juin	1 h. 1/2 soir, sur le champ de foire.
Fajoles.....	10 juin	3 h. 1/2 soir, devant l'Eglise.
Lamothe-Fénelon.....	11 juin	6 h. 1/2 matin, auberge sur la route.
Loupiac.....	11 juin	9 h. matin, sur la route.
Payrac.....	11 juin	1 h. soir, hôtel Rossignol.
Reilhaguet.....	12 juin	6 h. 1/2 matin, lieu des fêtes locales.
Calès.....	12 juin	9 h. matin, champ de foire.

LE VÉRITABLE  
EXTRAIT DE VIANDE  
**LIEBIG**  
est un  
PUR JUS de VIANDE de BOEUF  
TRÈS CONCENTRÉ  
dont l'Utilité dans la Cuisine  
journalière est incontestable.  
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERES ET  
MARCHANDS DE COMESTIBLES.

## Glaces et Miroirs

Pour devantures et installation de magasins. Prix défiant toute concurrence. Manufacture Achille PORTE, fils, rue Deyries, 9, Bordeaux.

## CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimper (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Cha-teaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

## Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours —

Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Omnibus mis en vente par la C<sup>e</sup> d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe, sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

SAINT-NICOLAS. — 23<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 23 — du 1<sup>er</sup> mai 1902.

Histoire de deux poupées, par un Ami des Enfants. — Un succès par Marthe Bertin. — Turco, par Etienne Marcel. — Conte de la Saint-Médard, par Geraldine Rolland. — Les Oies, par Oucle Job. — La bête à bon Dieu, par Euxodie Dupuis. — Boite aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de P. Gamba, J. Geoffroy, Dessertennes, Brend'Amour, Emile Cause.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Paris et Départements ; six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

## ORFÈVRERIE CHRISTOFLE GOUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris

66, Rue de Bondy

EXIGER

LA MARQUE

DE FABRIQUE

du

Envoi franco

Catalogue

et le CHRISTOFLE en toutes lettres.

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils Bd Gambetta, 26,